
DESTINATAIRES : À tout le personnel et aux médecins de l'Hôpital Anna-Laberge et de l'Hôpital du Suroît

EXPÉDITEUR : Mathieu Allaire,

DATE : 7 juin 2021

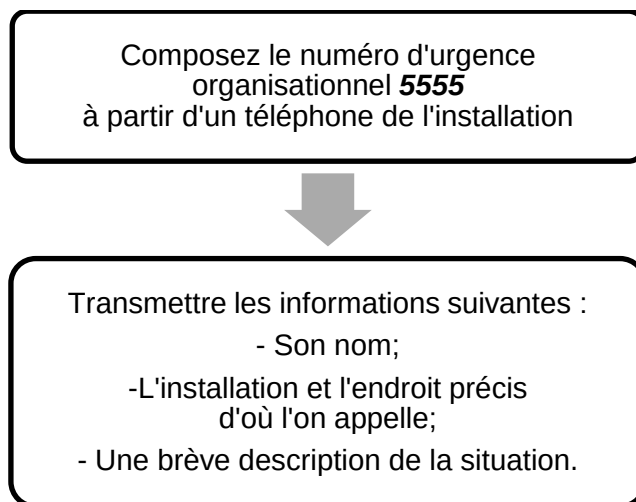
OBJET : **Rappel du processus d'alerte interne « 5555 »**

Dernièrement, nous avons été informés que plusieurs utilisent la réception de la téléphonie en composant le « 0 » afin de contacter la sécurité pour une situation urgente.

À cet effet, nous souhaitons vous rappeler que pour déclencher le processus d'alerte interne en mesures d'urgence, il importe de contacter directement le « 5555 » à partir d'un téléphone de l'organisation.

Afin de remédier à la situation, les appels d'urgence dirigés au poste « 0 » ne seront plus transférés. Ainsi, nous demanderons aux appelants de contacter le « 5555 » pour toutes situations d'urgence. **Il n'y aura plus de transfert d'appel au « 5555 » via les téléphonistes des hôpitaux.** L'application de cette mesure a pour but de limiter le temps d'accès la centrale de la sécurité en cas de situation d'urgence.

Voici la procédure à suivre afin de déclencher le processus d'alerte interne en mesures d'urgence.



Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

MA